

NOTE D'ANALYSE · OCTOBRE 2026

La résurgence du discours de haine et des rumeurs xénophobes dans l'espace public au Sénégal

Mécanismes, impacts et leviers d'action. Note d'analyse de Tournons la Page Sénégal pour le Forum des ONG de Dakar.

EXTRAIT D'UNE ÉTUDE EN COURS DE FINALISATION

Alexandre Guibert Lette, coordonnateur des travaux
Mouhamadou Sissoko, chargé de communication TLP

SÉNÉGAL
TOURNONS LA PAGE
Pour l'alternance démocratique en Afrique

Résumé exécutif

En 2026, la xénophobie est devenue un sujet national au Sénégal. Entre juillet et septembre, le CORED, trois organisations de défense des droits humains, le ministre de l'Intérieur et le Premier ministre ont tour à tour dénoncé la montée des discours visant les communautés étrangères, guinéenne et nigérienne en tête.

Cette note d'analyse repose sur une revue documentaire et médiatique de 20 sources publiées entre janvier 2025 et septembre 2026. Elle est extraite d'une étude en cours de finalisation, qui intégrera un monitoring des réseaux sociaux et des entretiens de terrain.

CONSTATS CLÉS

- Le discours de haine circule du plateau télé à TikTok, puis aux audios WhatsApp en wolof, hors de portée de la modération.
- Il s'appuie sur des images réelles, opérations de police ou scènes de mendicité, relues comme la preuve d'une « invasion ».
- La stigmatisation ethnique et régionale, héritée de la crise de 2021 à 2024, persiste dans la compétition politique.
- Les femmes sont exposées de façon spécifique. Les femmes migrantes sont accusées de prostitution ou de mendicité.
- Les premiers passages à l'acte sont observables, comme l'expulsion de mendiants étrangers par des riverains à Colobane.
- Les élections locales de janvier 2027 constituent la prochaine zone de risque.

TROIS PRIORITÉS PROPOSÉES AU FORUM

1. Un observatoire citoyen du discours de haine, avec alerte précoce électorale et données ventilées par genre.
2. Une charte de bonne conduite signée par les partis avant le dépôt des listes des locales.
3. Une réforme du cadre pénal qui cible l'incitation à la haine et protège la liberté d'expression.

1. Cadre général et contexte institutionnel

1.1 Présentation de la note

Cette note d'analyse est produite par la coalition citoyenne Tournons la Page Sénégal (TLP-Sénégal), membre du mouvement international Tournons la Page présent dans une dizaine de pays africains et européens. Elle est présentée lors du Forum des ONG de Dakar, en octobre 2026.

Elle est extraite d'une étude plus large, en cours de finalisation. L'étude complète intégrera les résultats d'un monitoring des réseaux sociaux et d'entretiens avec des acteurs de terrain. La présente note en livre les premiers enseignements, à partir de faits publiquement documentés.

Elle part d'un constat partagé par de nombreux acteurs de terrain. Le Sénégal a longtemps été cité en exemple pour sa stabilité et sa culture du dialogue. Pourtant, depuis la crise politique de 2021 à 2024, l'espace public est traversé par une parole plus dure. Rumeurs ciblant des communautés étrangères, stigmatisation ethnique et régionale, procès en « anti-patriotisme » se multiplient, en ligne comme sur les plateaux.

La note poursuit trois objectifs.

1. Décrire les formes et les vecteurs du discours de haine et des rumeurs xénophobes.
2. Analyser leurs effets sur la cohésion sociale et l'espace civique, en tenant compte de la dimension de genre.
3. Proposer des leviers d'action réalistes, respectueux de la liberté d'expression.

1.2 Définition opératoire

La note retient la définition de la Stratégie et Plan d'action des Nations unies pour la lutte contre les discours de haine (2019) [1]. Est considéré comme discours de haine tout propos, écrit ou comportement qui attaque une personne ou un groupe, ou emploie à son égard un langage péjoratif ou discriminatoire, en raison de ce qu'il est. Sont visés la religion, l'origine ethnique, la nationalité, l'ascendance, le genre ou tout autre facteur d'identité.

Pour le contexte sénégalais, cette définition est déclinée en cinq catégories d'observation.

CATÉGORIE	CE QUI EST OBSERVÉ	EXEMPLES DE MARQUEURS
Propos xénophobes	Attaques visant des ressortissants étrangers, africains ou non	Accusations collectives de criminalité, d'accaparement des emplois ou du commerce
Stigmatisation ethnique	Assignation d'un comportement politique ou moral à un groupe ethnique	Généralisations sur les « Diola », « Peul », « Wolof » ou « Sérère »
Stigmatisation régionale	Opposition entre territoires, soupçon de séparatisme	Assimilation de la Casamance ou du Fouta à une menace
Rhétorique nationaliste d'exclusion	Tri entre « vrais » et « faux » Sénégalais	Accusations d'« apatride », de « traître à la patrie », de « suppôt de l'étranger »
Stigmatisation confessionnelle et confrérique	Mise en cause d'une communauté religieuse	Attaques contre une confrérie, une minorité chrétienne ou un courant religieux

Chaque catégorie est croisée avec le genre de la personne visée, car une même attaque change de nature lorsqu'elle cible une femme. La catégorie confessionnelle et confrérique fait partie de la grille de l'étude complète. Elle n'est pas illustrée dans la présente note, faute de cas suffisamment documentés dans le corpus retenu.

La note distingue le discours de haine de la critique, même virulente, d'une politique publique ou d'un gouvernement étranger. Pour évaluer la gravité d'un propos, elle s'appuie sur le test en six seuils du Plan d'action de Rabat du Haut-Commissariat aux droits de l'homme [2]. Ces seuils sont le contexte, l'orateur, l'intention, le contenu, l'ampleur de la diffusion et la probabilité d'un passage à l'acte.

Le droit sénégalais fournit déjà un socle. L'article 5 de la Constitution réprime « tout acte de discrimination raciale, ethnique ou religieuse » et « toute propagande régionaliste ». La loi n° 81-77 du 10 décembre 1981 a inséré dans le Code pénal la répression des actes de discrimination raciale, ethnique ou religieuse. Le Code de la presse de 2017 encadre la responsabilité des organes de presse.

1.3 Méthodologie et champ de couverture

Une revue documentaire et médiatique. La note s'appuie sur 20 sources publiques, toutes numérotées et consultables en fin de document. Elles se répartissent en trois ensembles.

- Articles de presse sénégalaise, africaine et internationale relatant des faits datés.
- Déclarations et communiqués du gouvernement, des autorités de régulation et des organisations de défense des droits humains.
- Textes de référence internationaux, dont la stratégie des Nations unies et le Plan d'action de Rabat.

Chaque fait retenu est daté, attribué et rattaché à sa source par un numéro entre crochets. Chaque fait est ensuite classé selon la grille de la section 1.2.

Champ de couverture. Le tableau ci-dessous précise ce que couvre la présente note et ce qui relève de l'étude complète.

DIMENSION	COUVERT PAR LA PRÉSENTE NOTE	RENVOYÉ À L'ÉTUDE COMPLÈTE
Période	Janvier 2025 à septembre 2026, avec un rappel du contexte de la crise de 2021 à 2024	Suivi au-delà de septembre 2026, campagne des élections locales comprise
Territoire	Espace public national, avec une majorité de faits survenus à Dakar. Épisodes impliquant des Sénégalais à l'étranger, traités comme déclencheurs	Analyse par région, notamment la Casamance, le Fouta et les zones frontalières
Discours	Propos xénophobes, stigmatisation ethnique et régionale, rhétorique nationaliste d'exclusion, dimension de genre	Discours confessionnels et confrériques, discours visant des personnes en raison de leur orientation sexuelle

DIMENSION	COUVERT PAR LA PRÉSENTE NOTE	RENVOYÉ À L'ÉTUDE COMPLÈTE
Vecteurs	Médias, déclarations politiques, contenus en ligne rapportés par la presse	Monitoring direct de Facebook, TikTok, X, YouTube et WhatsApp, en français et en wolof
Voix	Responsables publics, ONG et chercheurs cités dans les sources	Entretiens avec la société civile, des journalistes, des communautés étrangères, des leaders religieux et des organisations de femmes

Limites. Une revue de presse reflète ce que les médias choisissent de couvrir. Les rumeurs qui circulent dans les groupes WhatsApp fermés, principal canal de diffusion, restent en grande partie invisibles. Les faits survenus hors de Dakar sont sous-représentés. La note ne prétend donc pas mesurer l'ampleur du phénomène. Elle en décrit les formes, les mécanismes et les signaux d'alerte.

2. État des lieux et manifestations du phénomène

L'été 2026 marque un tournant. Pour la première fois, le CORED, trois grandes organisations de défense des droits humains, le ministre de l'Intérieur puis le Premier ministre ont dénoncé publiquement, en moins de deux mois, la montée des discours xénophobes. Le phénomène n'est plus marginal. Il est entré dans le débat national.

2.1 Chronologie des faits marquants

DATE	FAIT	SOURCE
9 septembre 2026	Devant l'Assemblée nationale, le Premier ministre Ahmadou Al Aminou Lo déclare à propos des discours xénophobes « il faut que ça cesse ».	[3]
25 août 2026	Au Maouloud de Tivaouane, le ministre de l'Intérieur Mouhamadou Makhtar Cissé appelle à combattre « les discours qui excluent et divisent ». Il insiste pour que la Teranga reste une réalité et non une « carte postale ».	[4]
Fin août 2026	Au marché de Colobane, des riverains chassent des mendiants étrangers. Les scènes sont filmées et diffusées sur les réseaux sociaux.	[8]
19 août 2026	Opération nocturne de police contre la mendicité à Dakar. 234 personnes interpellées, dont 66 femmes, 105 enfants et 22 nourrissons. Le député Tahirou Sarr diffuse une vidéo d'une opération visant des mendiants, notamment nigériens, à la Médina.	[5], [6]
18 août 2026	La RADDHO, la LSDH et Amnesty International Sénégal dénoncent des menaces et intimidations contre la communauté guinéenne et appellent l'État à agir.	[7]
16 juillet 2026	Le CORED met en garde les médias. « La liberté de la presse ne saurait justifier la diffusion de contenus racistes ou xénophobes. » Il menace de saisir son Tribunal des pairs.	[11], [12]

DATE	FAIT	SOURCE
Mars 2026	Après la décision du jury d'appel de la CAF attribuant la finale de la CAN au Maroc, l'ambassade du Maroc à Dakar appelle ses ressortissants au calme face aux tensions en ligne.	[13]
18 janvier 2026	Finale de la CAN Sénégal-Maroc à Rabat, marquée par des violences. Dix-huit supporters sénégalais sont poursuivis au Maroc.	[15]
Octobre et décembre 2025	Propos dénigrants visant une communauté ethnique tenus à l'antenne par des journalistes. Un extrait est partagé plus de 10 000 fois sur TikTok. Le CORED est saisi.	[12], [14]
2 juin 2025	À Conakry, le Premier ministre Ousmane Sonko déclare que « les Guinéens au Sénégal sont chez eux » et dénonce les discours de haine portés par des personnalités politiques.	[16]
Mars 2025	Expulsions de migrants ouest-africains par la Mauritanie, amplifiées sur les réseaux sociaux par des vidéos décontextualisées.	[18]
14 mars 2025	Le directeur du site Sunugal24 est arrêté pour des propos prêtant aux Hal Pulaar un « projet sous-régional » de prise de pouvoir.	[17]
Janvier 2025	Un ancien conseiller présidentiel est condamné à quatre mois avec sursis pour une publication sur une supposée « persécution des Peuls ».	[14]

2.2 Cartographie des vecteurs de propagation

Le discours de haine circule par trois canaux qui se renforcent mutuellement. Un propos tenu sur un plateau devient un extrait TikTok, puis un audio WhatsApp en wolof, puis une rumeur de quartier. Plus de 8 millions de Sénégalais utilisent Internet, dont 70 % ont moins de 25 ans [20]. Le public le plus exposé est aussi le plus jeune.

VECTEUR	MODE OPÉRATOIRE	NIVEAU DE RISQUE
Groupes WhatsApp et audios en wolof	Rumeurs non vérifiables, souvent anonymes, transmises dans les cercles familiaux, religieux et professionnels	Très élevé, faible visibilité pour la modération
TikTok et Facebook	Extraits vidéo sortis de leur contexte, vidéos d'interpellations, « lives » d'influenceurs	Élevé, viralité rapide et algorithmes favorables à l'indignation
Plateaux de débat et revues de presse	Chroniqueurs et invités politiques reprenant des rumeurs ou des généralisations identitaires	Élevé, effet de légitimation
Discours politiques	Propositions nationalistes assumées, accusations d'« invasion », disqualification ethnique de l'adversaire	Moyen à élevé selon la notoriété de l'orateur
Campagnes de harcèlement coordonnées	Saturation des comptes d'un critique pendant plusieurs jours, opérations dites « 72 heures » [14]	Élevé pour les cibles individuelles

Trois constats ressortent. D'abord, la parole xénophobe s'appuie sur des images réelles, comme une opération de police ou une scène de mendicité, auxquelles elle donne une lecture collective et accusatrice. Ensuite, les médias traditionnels jouent un rôle d'amplificateur lorsqu'ils invitent des porteurs de discours d'exclusion sans contradiction. Enfin, la langue wolof et le format audio rendent ces contenus quasi invisibles pour les outils de modération des plateformes.

2.3 La montée des discours xénophobes

Le ciblage des ressortissants étrangers. Les communautés guinéenne et nigérienne sont en première ligne en 2026 [5], [7]. Les Guinéens, installés depuis des décennies et très présents dans le petit commerce, sont accusés de concurrence déloyale. Les Nigériens, visibles dans la mendicité urbaine, sont associés à des réseaux organisés. Les accusations se répètent à l'identique, mendicité, banditisme, prostitution, « invasion » [5]. D'autres communautés sont visées par séquences, comme les Libanais [19] ou, après la finale de la CAN, les Marocains [13].

La rhétorique du repli identitaire. Elle trouve un porte-voix parlementaire. Le parti Les Nationalistes, dirigé par le député Tahirou Sarr, défend une préférence nationale dans l'emploi, le logement et le foncier. Son leader assume publiquement de ne pas craindre d'être qualifié de « xénophobe ». Le CNRA avait déjà demandé aux médias, en avril 2024, de cesser de diffuser ses messages [19]. Son poids électoral reste faible, 0,74 % aux législatives de 2024 [19]. Son audience numérique est sans commune mesure avec ce score.

La manipulation des tensions sous-régionales. Les épisodes impliquant des pays voisins sont exploités pour alimenter une logique de représailles. Les expulsions de migrants ouest-africains par la Mauritanie en 2025 ont été amplifiées par des vidéos décontextualisées [18]. La finale de la CAN a déplacé une rivalité sportive sur le terrain identitaire [13], [15]. Ces séquences nourrissent le sentiment que « les autres nous maltraitent » et légitiment un durcissement envers les étrangers au Sénégal.

La stigmatisation ethnique et régionale. Elle est plus ancienne et plus enracinée dans la compétition politique. Depuis la crise de 2021 à 2024, des propos assimilant un camp politique à une ethnie ou à une région circulent régulièrement. Les affaires de 2025 visant les Peuls et les Hal Pulaar montrent que la justice est désormais saisie de ces dossiers [14], [17]. L'étiquette d'« ennemi de la patrie » sert aussi à disqualifier les voix critiques.

2.4 Facteurs déclencheurs

- **La polarisation politique.** La crise de 2021 à 2024 a installé une logique ami-ennemi. La sociologue Selly Ba décrit des adversaires devenus des « ennemis à délégitimer » [14]. La recomposition en cours au sein du pouvoir, après le départ d'Ousmane Sonko de la Primature en mai 2026, et l'incertitude sur le calendrier des locales prévues au plus tard le 17 janvier 2027 entretiennent cette tension [10].
- **Les mutations socio-économiques.** Chômage des jeunes, cherté de la vie, rigueur budgétaire liée à la crise de la dette, émigration irrégulière par pirogue. Ces frustrations cherchent un bouc émissaire. Le sociologue Pape Moustapha Sall observe que « tous les maux » sont attribués aux étrangers, au détriment d'une introspection nationale [6].

- **Les rivalités géopolitiques régionales.** Recomposition de l'espace ouest-africain avec la sortie des pays de l'AES de la CEDEAO, politiques migratoires restrictives des voisins sous pression européenne [18], rivalités sportives et diplomatiques. Chaque crise extérieure offre un récit prêt à l'emploi.
- **L'action publique elle-même.** Les opérations contre la mendicité répondent à des objectifs d'ordre public. Mais leur mise en scène médiatique, sans précaution de langage, peut être lue comme une validation du discours xénophobe [5], [6].

3. Impacts sur la cohésion sociale et l'espace civique

Le discours de haine ne reste pas dans les mots. Il déplace les seuils de l'acceptable, prépare des passages à l'acte et sert de prétexte à des restrictions des libertés. Ses effets se lisent à quatre niveaux.

3.1 Un « vouloir-vivre ensemble » fragilisé

Le modèle sénégalais repose sur des régulateurs sociaux anciens. La Teranga, l'hospitalité comme valeur nationale. Le cousinage à plaisanterie (*kalé*), qui désamorce les tensions entre Diola et Sérère, entre Peul et Sérère, entre patronymes alliés. Les confréries religieuses, qui traversent les appartenances ethniques. Les mariages mixtes et la circulation ancienne des populations dans l'espace sénégambien et ouest-africain.

Ces mécanismes sont mis à l'épreuve de trois façons.

- **La Teranga détournée.** Le discours nationaliste ne rejette pas l'hospitalité. Il la conditionne. L'étranger « bien » accueilli devient celui qui ne commerce pas, ne mendie pas, ne s'installe pas. Le ministre de l'Intérieur a lui-même alerté sur le risque d'une Teranga réduite à une « carte postale » [4].
- **Le cousinage à plaisanterie retourné.** En ligne, la plaisanterie rituelle perd son cadre. Elle n'est plus un jeu entre parents symboliques qui se connaissent. Elle devient moquerie ethnique adressée à des inconnus, sans la règle implicite qui interdit de blesser.
- **L'érosion de la médiation.** Les familles et les guides religieux continuent de jouer un rôle d'amortisseur, comme le souligne la sociologue Selly Ba [14]. Mais leur parole pèse peu face à la vitesse des réseaux sociaux et à l'autorité nouvelle des influenceurs.

Le coût est aussi diplomatique et humain pour les Sénégalais eux-mêmes. Une importante diaspora sénégalaise vit au Maroc [15], en Guinée, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie ou en Gambie. En septembre 2026, des membres de la diaspora sénégalaise à Conakry ont exprimé publiquement leur inquiétude dans la presse guinéenne [9]. Le CORED relève le même risque de réciprocité [11].

3.2 Des libertés fondamentales fragilisées

Le discours de haine menace à la fois la sécurité des personnes et la vitalité du débat public.

Il menace d'abord la sécurité des personnes ciblées. Commerçants guinéens menacés [7], mendiants étrangers chassés d'un marché par des riverains [8], femmes, enfants et nourrissons pris dans des opérations de police [5]. Ces personnes cumulent les vulnérabilités. Précarité économique, statut administratif fragile, faible accès à la justice, crainte de porter plainte. Le droit communautaire de la CEDEAO garantit pourtant la libre circulation et l'établissement des ressortissants de la région. Amnesty International Sénégal rappelle qu'il faut traiter chaque situation migratoire au cas par cas, dans le respect de ces droits [6].

La participation citoyenne recule. Le harcèlement coordonné en ligne pousse journalistes, militants et membres de minorités à l'autocensure [14]. Les personnes ciblées se retirent du débat. L'espace public se rétrécit au profit des voix les plus agressives.

3.3 Une violence à forte dimension de genre

Le discours de haine ne frappe pas les femmes et les hommes de la même manière. Lorsqu'il vise une femme, il ajoute presque toujours à l'attaque identitaire une attaque sur le corps, la sexualité ou la moralité.

- **Les femmes migrantes, doublement stigmatisées.** Parmi les accusations portées contre les étrangers figure la prostitution [5]. Elle vise d'abord les femmes. Lors de l'opération du 19 août 2026, 66 femmes ont été interpellées, aux côtés de 105 enfants dont 22 nourrissons [5]. Les images de mères mendiantes avec leurs enfants circulent ensuite en ligne sans floutage. Elles nourrissent le récit d'une « invasion » et exposent ces femmes à l'humiliation publique.
- **Une violence numérique déjà massive.** La Division spéciale de cybersécurité a traité près de 5 000 dossiers liés à la diffusion de vidéos intimes sans consentement depuis 2018 [20]. Les mécanismes sont les mêmes que ceux du discours de haine. Exposition, humiliation, viralité. Selon la même source, les jeunes et les femmes sont particulièrement touchés.
- **Les femmes, actrices de la cohésion.** Les femmes ne sont pas seulement des cibles. Les *badiènou gokh*, les associations féminines de quartier, les groupements de commerçantes et les femmes leaders religieuses figurent parmi les médiatrices les plus écoutées au niveau local. Elles constituent un levier sous-utilisé de prévention et de contre-discours.

Conséquence pour l'action, toute réponse doit intégrer cette dimension. Le monitoring doit ventiler les données par genre. L'accompagnement des victimes doit tenir compte des violences sexistes. Les campagnes de contre-discours doivent s'appuyer sur les réseaux de femmes.

3.4 Risques d'escalade et de violences

La séquence de l'été 2026 montre que le passage de la parole à l'acte est déjà observable à petite échelle. L'expulsion de mendiants par des riverains à Colobane, filmée et partagée, en est le signal le plus net [8]. L'expérience sud-africaine rappelle comment des violences xénophobes localisées peuvent se répéter et faire des dizaines de morts [8].

L'analyse identifie cinq facteurs d'aggravation à surveiller dans les mois qui viennent.

FACTEUR DE RISQUE	POURQUOI IL COMPTE	HORIZON
Élections locales de janvier 2027	Compétition pour le contrôle des communes, mobilisation des appartenances locales, risque de désigner les étrangers ou les « non-originaires » comme électeurs illégitimes	Octobre 2026 à janvier 2027
Recomposition de la majorité	Fracture entre le président Diomaye Faye et Ousmane Sonko, mobilisation partisane en ligne, campagnes de harcèlement [10]	Continu
Opérations d'ordre public visant des étrangers	Images réutilisées comme preuve d'une « invasion », légitimation implicite des actions de riverains	Continu
Incidents impliquant des Sénégalais à l'étranger	Expulsions, mauvais traitements, compétitions sportives, appels à la réciprocité	Imprévisible
Faits divers attribués à un étranger	Rumeur de crime collectif, appel à la vindicte, risque de lynchage	Imprévisible

Le scénario le plus préoccupant combine un fait divers grave impliquant un ressortissant étranger, une rumeur virale en wolof, et une période électorale tendue. Ce scénario n'est pas inévitable. Il justifie un dispositif d'alerte précoce dès maintenant.

4. Recommandations actionnables

TLP-Sénégal soumet au Forum des ONG de Dakar quinze recommandations. Elles reposent sur un principe. On ne combat pas la haine en réduisant la liberté d'expression, mais en protégeant les personnes, en responsabilisant les porteurs de parole publique et en renforçant la capacité des citoyens à déjouer la manipulation.

4.1 À l'attention de l'État et des autorités de régulation

N°	RECOMMANDATION	MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE	HORIZON
1	**Clarifier le cadre pénal**	Adopter une définition légale précise de l'incitation à la haine, à la discrimination et à la violence, alignée sur l'article 20 du PIDCP et le Plan de Rabat. Réviser en parallèle les infractions floues de « fausses nouvelles » et d'« offense » pour qu'elles ne visent plus la critique politique	12 mois
2	**Poursuivre l'incitation, pas l'opinion**	Instruction du ministère de la Justice aux parquets pour prioriser les appels à la violence et à l'exclusion visant des groupes, en privilégiant les alternatives à la détention pour les délits de presse	Immédiat
3	**Protéger les communautés ciblées**	Numéro d'alerte et points focaux dans les commissariats pour les actes xénophobes, en lien avec les associations de ressortissants et les consulats	6 mois

N°	RECOMMANDATION	MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE	HORIZON
4	**Encadrer la communication des opérations d'ordre public**	Charte de communication pour la police et les collectivités. Pas de mention de nationalité sans nécessité, protection de l'image des enfants et des femmes, rappel systématique des droits CEDEAO	Immédiat
5	**Organiser la coopération avec les plateformes**	Protocole entre le régulateur des médias, la CDP et Meta, TikTok et Google. Signaleurs de confiance issus de la société civile, modération en wolof et en pulaar, rapports de transparence publiés pour le Sénégal. Pas de coupure d'internet ni de blocage généralisé	12 mois
6	**Conduire une diplomatie de désescalade**	Mécanismes bilatéraux de réponse rapide avec la Guinée, la Mauritanie, le Maroc et les pays de l'AES en cas d'incident visant des ressortissants	6 mois

4.2 À l'attention des organisations de la société civile et des ONG

N°	RECOMMANDATION	MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE	HORIZON
7	**Créer un observatoire citoyen du discours de haine**	Monitoring permanent et multilingue, grille de gravité inspirée du Plan de Rabat, données ventilées par genre, bulletin trimestriel public. TLP-Sénégal propose d'en assurer la coordination avec les organisations de défense des droits humains et les acteurs du fact-checking	6 mois
8	**Mettre en place une alerte précoce électorale**	Cellule de veille pour les locales de janvier 2027, connectée aux autorités, aux plateformes et aux leaders religieux, avec un protocole de réponse en moins de 24 heures	Avant la campagne
9	**Lancer une campagne nationale de contre-discours**	Messages en wolof, pulaar, sérère, diola et français, portés par des artistes, sportifs, guides religieux, badiènou gokh, associations de femmes et membres des communautés étrangères. Valoriser la Teranga vécue et le cousinage à plaisanterie comme outils de paix	3 à 12 mois
10	**Généraliser l'éducation aux médias**	Modules dans les lycées, les daaras et les associations sportives et culturelles. Formation des jeunes à la vérification des audios et vidéos virales	12 mois
11	**Accompagner les victimes**	Assistance juridique et psychosociale pour les personnes ciblées, étrangères ou sénégalaises, avec un volet dédié aux violences sexistes en ligne, documentation des cas pour plaidoyer	6 mois

4.3 À l'attention des acteurs politiques et des professionnels des médias

N°	RECOMMANDATION	MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE	HORIZON
12	**Signer une charte de bonne conduite politique**	Engagement public des partis à bannir les attaques ethniques, régionales, confessionnelles, xénophobes et sexistes, à désavouer leurs militants auteurs de harcèlement, à s'abstenir de toute campagne de type « 72 heures ». Signature proposée avant le dépôt des listes des locales	Avant janvier 2027
13	**Responsabiliser les plateaux**	Protocole éditorial dans les rédactions. Contradiction systématique face aux propos stigmatisants, refus de diffuser des rumeurs non vérifiées, précautions sur les extraits destinés aux réseaux sociaux	Immédiat
14	**Appliquer la déontologie**	Saisine effective du Tribunal des pairs du CORED, publication de ses décisions, rappel de l'article 18 du Code de la presse et de la Charte des journalistes	Continu
15	**Former les journalistes et chroniqueurs**	Modules sur la couverture des migrations, la terminologie non stigmatisante, le traitement du harcèlement sexiste et la gestion des débats à risque, en partenariat avec les écoles de journalisme et les associations de presse	12 mois

5. Synthèse générale et perspectives stratégiques

Ce que révèle l'analyse

Le Sénégal n'est pas un pays xénophobe. Mais il traverse une période où la parole xénophobe et identitaire s'est banalisée. En quelques années, des propos autrefois confinés aux marges ont gagné les plateaux de télévision, l'hémicycle et les écrans de millions d'utilisateurs.

Trois enseignements se dégagent de l'analyse.

1. **Le discours de haine est un symptôme avant d'être une cause.** Il prospère sur des frustrations réelles. Chômage des jeunes, cherté de la vie, attentes déçues après l'alternance de 2024. L'étranger, le voisin d'une autre ethnie ou l'adversaire politique deviennent les coupables commodes d'une crise qui les dépasse.
2. **Les frontières entre vecteurs ont disparu.** Une rumeur née dans un audio WhatsApp peut finir dans une question parlementaire. Un propos de plateau peut déclencher une expédition punitive dans un marché. Toute réponse qui traite séparément les médias, le numérique et la sphère politique est vouée à l'échec.
3. **La réponse répressive seule ne suffit pas.** Sanctionner sans prévenir ne touche pas aux ressorts du phénomène. Une répression perçue comme sélective donne en outre aux porteurs de haine un argument de victimisation.

Trois scénarios à l'horizon 2027

L'évolution du phénomène dépendra des choix faits dans les prochains mois, en particulier avant les élections locales de janvier 2027.

SCÉNARIO	HYPOTHÈSES	CONSÉQUENCES PROBABLES
Sursaut démocratique	Condamnations officielles suivies d'actes, charte signée par les partis, observatoire opérationnel, coopération effective des plateformes	Reflux de la parole xénophobe dans les médias, campagne locale apaisée, image du Sénégal consolidée dans la sous-région
Banalisation tendancielle	Déclarations sans suite, régulation au cas par cas, société civile dispersée	Installation durable d'un discours d'exclusion, harcèlement en ligne normalisé, autocensure croissante des voix critiques
Escalade	Fait divers grave attribué à un étranger, rumeur virale, campagne électorale tendue, réponse sécuritaire stigmatisante	Violences contre des personnes, représailles contre des Sénégalais à l'étranger, crise diplomatique régionale

La banalisation constitue aujourd'hui le risque principal. Le scénario de sursaut reste à portée de main. Les signaux de l'été 2026 montrent que les institutions, les médias et la société civile partagent désormais le même diagnostic.

Une responsabilité partagée

Aucun acteur ne peut relever seul ce défi. L'État doit protéger sans réprimer la critique. Les médias doivent informer sans amplifier. Les partis doivent mobiliser sans diviser. Les plateformes doivent modérer dans les langues réellement parlées au Sénégal. Les citoyens doivent vérifier avant de partager.

Les ressources culturelles du pays restent un atout majeur. La Teranga, le cousinage à plaisanterie, la médiation des familles et des guides religieux ont permis au Sénégal de traverser des crises plus graves. Ces ressources ne fonctionnent plus d'elles-mêmes dans l'espace numérique. Elles doivent être réinvesties, transmises aux jeunes générations et portées là où se forme désormais l'opinion.

Les engagements de TLP-Sénégal

TLP-Sénégal ne se limite pas à formuler des recommandations. La coalition s'engage, dès l'issue du Forum, à trois actions concrètes.

- **Coordonner la préfiguration d'un observatoire citoyen du discours de haine**, ouvert aux organisations de défense des droits humains, aux médias et aux acteurs du fact-checking.
- **Proposer aux partis politiques un projet de charte de bonne conduite**, soumis à signature publique avant le dépôt des listes des élections locales.
- **Publier l'étude complète**, enrichie des données de monitoring et des entretiens de terrain, puis une note de suivi évaluant la mise en œuvre des présentes recommandations à l'issue du scrutin local de 2027.

Appel au Forum des ONG de Dakar

La Teranga n'est pas un acquis. C'est une pratique qui se défend chaque jour, dans les marchés, sur les plateaux et sur les réseaux. TLP-Sénégal invite les organisations nationales et internationales réunies à Dakar à faire de la lutte contre le discours de haine une priorité commune. Elle les appelle à s'engager sur trois chantiers avant janvier 2027. Un observatoire citoyen. Une charte politique. Une réforme juridique qui protège à la fois les personnes ciblées et la liberté d'expression.

Le vivre-ensemble sénégalais a toujours été un choix collectif. Il appartient à notre génération de le renouveler.

Sources

Les numéros entre crochets dans le texte renvoient à cette liste. Liens consultés en septembre et octobre 2026.

1. Nations unies, *Stratégie et Plan d'action des Nations unies pour la lutte contre les discours de haine*, mai 2019.
https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/advising-and-mobilizing/Action_plan_on_hate_speech_FR.pdf

2. Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, *Plan d'action de Rabat sur l'interdiction de tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse*, A/HRC/22/17/Add.4, 2013.
https://www.ohchr.org/sites/default/files/Rabat_draft_outcome.pdf

3. Africa Radio, « Sénégal : le Premier ministre appelle à faire cesser les discours xénophobes », septembre 2026.
https://www.africaradio.com/actualite-116419-senegal-le-premier-ministre-appelle-a-faire-cesser-les-discours-xenophobes

4. Africa Radio, « Sénégal. Le gouvernement dénonce la montée des discours xénophobes visant les étrangers », 28 août 2026.
https://www.africaradio.com/actualite-116171-senegal-le-gouvernement-denonce-la-montee-des-discours-xenophobes-visant-les-etrangers

5. Africa Radio, « Opération anti-mendicité de la police : 234 personnes arrêtées à Dakar, dont 22 nourrissons », août 2026.
https://www.africaradio.com/actualite-116006-senegal-operation-anti-mendicite-de-la-police-234-personnes-arretees-a-dakar-dont-22-nourrissons

6. AllAfrica, « Sénégal : le discours xénophobe gagne du terrain », septembre 2026.
https://fr.allafrica.com/stories/202609020213.html

7. L'Économiste, « Sénégal : des ONG dénoncent la montée du discours xénophobe », août 2026.
https://www.leconomiste.com/flash-infos/senegal-des-ong-denoncent-la-montee-du-discours-xenophobe/

8. Notre Continent, « Chasser les étrangers ne résoudra pas le problème de la mendicité », 31 août 2026.
https://sn.notrecontinent.com/2026/08/31/chasser-les-etrangers-ne-resoudra-pas-le-probleme-de-la-mendicite/

9. Guineematin, « Nous devons nous considérer comme une même famille », 9 septembre 2026.
https://guineematin.com/2026/09/09/nous-devons-nous-considerer-comme-une-meme-famille-une-senegalaise-vivant-a-conakry-reagit-aux-tensions-xenophobes-au-senegal/

10. Africanews, « Senegal ruling party Pastef presses government over 2027 local elections », 27 août 2026.
https://www.africanews.com/2026/08/27/senegal-ruling-party-pastef-presses-government-over-2027-local-elections/

11. RTS, « Discours xénophobes : le CORED met en garde les médias contre la propagation des propos haineux », 16 juillet 2026.
https://www.rts.sn/actualite/detail/a-la-une/discours-xenophobes-le-cored-met-en-garde-les-medias-contre-la-propagation-des-propos-haineux

12. Senego, « Discours de haine : le CORED menace de saisir son tribunal des pairs », 16 juillet 2026.
https://senego.com/discours-de-haine-le-cored-menace-de-saisir-son-tribunal-des-pairs_1984096.html

13. TelQuel, « CAN 2025 : l'ambassade du Maroc au Sénégal appelle les Marocains au calme », 18 mars 2026.
https://telquel.ma/instant-t/2026/03/18/can-2025-lambassade-du-maroc-au-senegal-appelle-les-marocains-au-calme_1979398/

14. Ouestaf, « Sénégal : les discours haineux gangrènent le débat politique », 26 janvier 2026.
https://www.ouestaf.com/senegal-les-discours-haineux-gangrenent-le-debat-politique/

15. AllAfrica, « Finale de la CAN 2025. Pourquoi Dakar souhaite calmer le jeu avec Rabat », janvier 2026.
https://fr.allafrica.com/stories/202601230213.html

16. Seneweb, « Ousmane Sonko condamne la xénophobie en Afrique », 2 juin 2025.
https://seneweb.com/fr/news/10/ousmane-sonko-condamne-la-xenophobie-en-afrique_n_463983.html

17. Senego, « Propos ethnicistes contre les Hal Pulaar, diffusion de fausses nouvelles : Aliou Top, directeur de Sunugal24, arrêté », 14 mars 2025.
https://senego.com/propos-ethnicistes-contre-les-hal-pulaar-diffusion-de-fausses-nouvelles-aliou-top-directeur-de-sunugal24-arrete_1815178.html

18. AllAfrica, « Expulsions de migrants clandestins en Mauritanie. Une polémique alimentée par la désinformation ? », mars 2025.
https://fr.allafrica.com/stories/202503130547.html

19. Le Soleil, « Profil. Tahirou Sarr, député, un nationaliste décomplexé », 9 janvier 2025.
https://lesoleil.sn/actualites/politique/profil-tahirou-sarr-depute-un-nationaliste-decomplexe/

20. Le Soleil, « Cyberviolences au Sénégal : l'ampleur silencieuse d'un fléau numérique », 8 juin 2026.
https://lesoleil.sn/actualites/technologie/cyberviolences-au-senegal-lampleur-silencieuse-dun-fleau-numerique/